



PAGE 2
De l'art pour la mémoire de tous



PAGE 3
Les seniors font banquet en images !



PAGE 4
Des pistes d'avenir avec le PLJ

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

n°46

14 février 2017
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Toute l'actu
sur le site de la ville

Retour en images sur l'événement que les seniors attendent chaque année avec impatience. Le banquet des retraités les a réunis pour un moment de fête autour d'un sympathique déjeuner dansant au gymnase Jesse-Owens.

Voir les images en page 3.



Papilles & pas de danse !

Les actualités...

CINÉ NOMADE : «HABEMUS PAPAM» AU PÔLE SENIORS



Vendredi 24 février 2017 à 14h30 à la résidence des Pivoines. Projection du film du film «Habemus Papam» de Nanni Moretti par l'association l'Autre Champ en partenariat avec la Ville (2011, 1h42) Après la mort du Pape, le Conclave se réunit afin d'élire son successeur. Plusieurs votes sont nécessaires avant que ne s'élève la fumée blanche. Enfin, un cardinal est élu ! Mais les fidèles massés sur la place Saint-Pierre attendent en vain l'apparition au balcon du nouveau souverain pontife. Ce dernier ne semble pas prêt à supporter le poids d'une telle responsabilité... Suivi d'un goûter partagé. A la Résidence des Pivoines (Pôle seniors) 5 rue

du 19 mars 1962 à Villetaneuse.
Contact : association. autrechamp@gmail.com - Facebook : Autre Champ

ATELIERS AUTOUR DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU DROIT DES FEMMES



Les 16, 23 février et le 2 mars au centre Clara-Zetkin. Vous avez envie de participer à la réalisation d'une exposition pour la Journée internationale du droit des femmes. Le centre socioculturel Clara Zetkin organise des ateliers autour des noms de femmes célèbres donnés à des rues et des équipements publics de Villetaneuse. Trois ateliers prévus les 16, 23 février et le 2 mars. Les réalisations seront exposées le mercredi 8 mars à

l'hôtel de ville à l'occasion de la soirée dédiée au droit des femmes.

Renseignements au centre Clara Zetkin : 01 49 98 91 70

LE COMITÉ DES SENIORS SE RÉUNIT



Lundi 23 février à 14h30 au pôle Seniors.

Vous avez envie de participer à la vie de votre ville ? Vous êtes retraités ? Le comité des seniors est une instance de démocratie participative qui se réunit régulièrement en groupe de travail autour de thèmes tels que la santé, la voirie, les transports, la tranquillité publique. Il est ouvert à tous. Le lundi 27 février au pôle seniors, rue du 19 mars 62, il se réunit en séance plénière pour faire le point sur les dossiers de l'année et sur les perspectives à venir.

Renseignements au service Démocratie locale au 01 49 40 75 94

L'UNIVERSITÉ PARIS 13 OUVRE SES PORTES Samedi 4 mars 2017



de 10h à 17h.

Venez rencontrer les acteurs des formations de l'université (enseignants, étudiants...) sur l'ensemble des 5 campus : Villetaneuse / Bobigny / Saint-Denis / la Plaine Saint-Denis / Argenteuil. Pendant cette journée Portes Ouvertes, venez découvrir toute l'offre de formations proposée au sein de nos différentes composantes. L'université vous aide dans la recherche d'un cursus qui vous correspond et dans lequel vous vous épanouirez : sciences et technologies • droit • économie et gestion • communication et culture • sciences humaines et sociales • lettre et langues • sciences et santé.

Renseignements auprès de l'Université Paris, 13, avenue Jean-Baptiste-Clément. Tél : 01 49 40 30 00 www.univ-paris13.fr/



Pour avancer, il faut travailler ensemble, avec les habitants bien sûr mais aussi avec les partenaires. C'est le sens de la rencontre que j'ai initiée dernièrement avec le Président du Conseil départemental. Au menu : les voiries départementales, la piscine, la PMI des Aulnes, mais aussi l'aménagement de notre ville dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine, avec bien sûr pour corollaire les services publics et la réponse aux besoins des habitants. Une rencontre utile qui a permis de pointer les problématiques auxquelles notre ville est confrontée, de mieux partager les enjeux locaux et départementaux. Ainsi, le Président du Conseil départemental se dit favorable à notre proposition de réflexion sur l'installation d'une Maison des Solidarités à Villetaneuse intégrant la PMI des Aulnes. En ce qui concerne la reconstruction de notre piscine, le soutien du Département à hauteur d'un million d'euros nous a été confirmé. Et une démarche commune de recherche de financement complémentaire notamment auprès de l'Etat et de la région a été décidée. Coté voiries, avec le nouveau programme de rénovation urbaine, le dialogue partenarial va se renforcer. Des affaires à suivre : nous restons mobilisés !

le 8 février 2017.

Carinne Juste, Maire,
1^{re} vice-Présidente de Plaine Commune

Le voile se lève sur l'œuvre d'art DÉDIÉE AUX MÉMOIRES

C'était un engagement de la municipalité dans son contrat communal. L'idée était de réfléchir avec les habitants, les associations et un collectif d'artistes, à la création d'une œuvre mémorielle autour de la paix, du respect, des libertés et des droits de l'homme. Voilà qui devient réalité !



Depuis septembre 2016, le collectif Random a mené de nombreux ateliers avec les Villetaneusiens. Vous avez donc peut-être croisé les artistes dans leur RANDOMobile au coin d'une rue de votre quartier ou bien lors d'un des événements marquants de la ville. Au pôle seniors, au centre Clara Zetkin, au collège Jean Vilar, à la fête de la ville... De ces rencontres, il ressort des idées, des

réflexions et aussi des photos. A partir de cette « matière », les artistes ont imaginé des sculptures qui seront installées sur le parvis de la gare du T11 Express.

Des statues interactives !
Ces statues seront l'expression des histoires humaines qui ont fait Villetaneuse, afin de donner corps à la mémoire collective. Installée sur le parvis de la future gare, l'œuvre sera composée de statues de bronze de taille réelle.

Elles seront équipées d'un système de sonorisation tactile, qui les fera dialoguer entre elles et avec les passants. Les sons diffusés seront montés à partir de paroles et de témoignages d'habitants collectés pendant les ateliers. Avec ce futur lieu de commémoration - mais aussi de rendez-vous, tout simplement - pourra être honoré l'ensemble des mémoires, et notamment celles de ceux qui ont combattu les discriminations et les injustices.

Le samedi 25 février à 16h à l'Hôtel de ville, les formes des statues prévues sur le parvis de la gare du T11 Express seront dévoilées avant de partir en fabrication ! Cette soirée conviviale mêlera un « débat mouvant » et des performances artistiques : lectures par des collégiens, diffusion d'enregistrements sonores réalisés auprès des habitants et découverte d'un photomontage qui dévoilera la maquette des statues. ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Mort aux HLM !

Un exemple du mépris dans lequel la droite tient les milieux populaires : Valérie Pécresse a voté avec sa majorité LR-UDI un dispositif « anti-ghettos » supprimant, du même coup, le financement du logement très social (PLAI) dans les communes comptant plus de 30% de logement social. Ainsi les villes de Plaine-Commune se voient privées de 3 M €/an. Cet argent ira donc à des villes riches qui ne souhaitent pas la construction de ce genre de logement sur leur territoire. Patrick

Braouezec, entouré des Maires de Plaine-Commune et du Président de l'office HLM, a dénoncé cette politique. Dans le contexte actuel où certains parlementaires jouent au bonneteau avec l'argent du contribuable, ce dispositif « anti-ghettos » est odieux et réclame une mobilisation citoyenne !

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

Lors du débat d'orientation budgétaire, la municipalité a une nouvelle fois prétexté des baisses des dotations de l'Etat et ce, alors que pour Villetaneuse la baisse de la DGF nette est compensée par l'augmentation de la DSU. Passons. Nous souhaitons pour le budget de Villetaneuse 2017, une meilleur

maîtrise des dépenses de fonctionnement, en privilégiant les dépenses utiles à nos habitants pour leur rendre un service public digne.

Nos positions prises au cours des débats municipaux ont quelque peu donné leurs fruits; la majorité municipale accepte désormais de revoir les dépenses à caractère général en supprimant par exemple les vœux institutionnels...

Des économies sont possibles tout en maintenant un service public de qualité, nous continuerons à l'affirmer.

Dieunor EXCELLENT
06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

La présentation des premières orientations du budget 2017, qui nous a été faite lors du conseil

municipal du 2 février 2017, nous laisse perplexe quant au maintien des services à la population tout en réduisant fortement les dépenses.

Nous comprenons que la baisse des recettes induise une baisse des dépenses, mais les Villetaneusiens ont droit à un discours de vérité sur les économies prévues.

Nous demandons, que lors du traditionnel débat d'orientation budgétaire avec la population, soient présentés dans le détail les services impactés par ces réductions. Nous atteignons un niveau de compression des dépenses inquiétant qui aboutira inévitablement à une dégradation des services à la population.

Nous resterons vigilants lors du vote du budget.
Slimane Benhammou
Pdt Groupe RPC ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Pensez à la vignette Crit'Air pour votre véhicule



Depuis le 16 janvier 2017, la vignette Crit'Air est obligatoire pour circuler à Paris et en petite couronne du lundi au vendredi de 8h à 20h. Villetaneuse n'est pas directement concernée mais beaucoup de villes à proximité le sont (Saint-Denis, Aubervilliers...): la vignette Crit'Air sert à déterminer quels véhicules peuvent circuler et stationner dans les différentes zones du territoire et à quels moments. En fonction du niveau de pollution, seules certaines catégories de vignettes Crit'Air permettent de circuler à Paris et en Petite couronne (A86 non comprise). Le non-respect des restrictions d'une ZCR (zone de circulation restreinte) l'absence ou l'affichage d'une vignette Crit'Air non correspondante, sont sanctionnés par une amende de 68 à 135 euros selon les catégories de Véhicules. Vous pouvez vous procurer votre vignette sur <https://certificat-air.gouv.fr/>

Inscriptions sur rendez-vous dans les écoles

Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée 2017/2018.
> Pour une pré-inscription en 1^{er} année de maternelle (enfant né en 2014 et avant le 31 août 2015), prendre rendez-vous au 01 49 40 76 11
> Pour une pré-inscription en cours préparatoire (CP) (enfant né en 2011), prendre rendez-vous au 01 49 40 76 11

Munissez vous des documents nécessaires :
• Le livret de famille, ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant • la carte d'identité du responsable légal de l'enfant,
• un justificatif récent de domicile (quittance de loyer, facture EDF-GDF, contrat de location, acte de propriété, dernier avis d'imposition sur le revenu).
• le carnet de santé (ou tout autre document attestant que l'enfant a les vaccinations obligatoires pour son âge),
• Pour les personnes séparées ou divorcées : l'extrait du jugement de divorce indiquant le dispositif concernant l'autorité parentale et le domicile de l'enfant.
• Pour les personnes hébergées : fournir un document administratif justifiant de l'adresse sur la commune (sécurité sociale, CAF ...).
Vous pouvez également inscrire votre enfant aux activités périscolaires (activités culturelles, sportives, centres de loisirs...). Pour cela, il est nécessaire d'avoir établi votre quotient familial 2017 pour adapter les tarifs à vos revenus. Pour obtenir votre quotient familial, vous devez avoir déposé au préalable, à la régie centrale, la copie recto-verso de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition (sur les revenus de 2015). Le quotient familial est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Infos auprès du service enseignement au 01 49 40 76 07.

Carte nationale d'identité: demandez uniquement sur rendez-vous

Attention, à partir du 28 février 2016, les demandes de cartes d'identité sont effectuées uniquement sur rendez-vous auprès du service Etat-civil. La carte d'identité devient électronique : la demande est enregistrée par le service Etat-civil sur les mêmes stations que celles dédiées aux demandes de passeport. Une fois que votre dossier est complet, il peut mettre plusieurs semaines avant d'être traité. Veuillez noter que les délais s'allongent considérablement à l'approche des périodes estivales. Infos au service de l'état civil au 01 49 40 76 01 ●



FOCUS

Délice des papilles et pas de danse pour les seniors

Le 1^{er} février, les retraités étaient conviés au traditionnel banquet des seniors pour marquer la nouvelle année et se retrouver autour d'un sympathique déjeuner dansant organisé dans la grande salle du gymnase Jesse-Owens. Carinne Juste, le maire, entourée de son équipe et notamment d'Hamida Valour, maire adjointe aux personnes âgées, a accueilli les centaines de convives et les a invité à s'impliquer dans la vie de la commune et, tout particulièrement, à participer au comité des seniors. **Toutes les photos sont visibles dans la photothèque du site internet.** **Photos: Saddri Derradji**



DES PISTES D'AVENIR avec les kawa du PIJ

Face à la multitude de métiers et de formations proposés, le choix de l'orientation est difficile et pose beaucoup de questions. Pour les collégiens, lycéens, étudiants, il n'est pas toujours facile de choisir une voie et une orientation. Le kawa du PIJ vous donne rendez-vous le vendredi 24 février à 19h pour vous guider.

A lors que certains viennent tout juste de finir leur stage de troisième en entreprise, d'autres ont jusqu'au 20 mars pour inscrire leurs vœux dans le dispositif admission post bac. Dès la troisième, beaucoup de questions se posent sur la suite de la scolarité. Bac pro, bac général, CAP... Et après le bac, cela se précise : entrer à la fac, faire une école spécialisée...

Dans une ambiance toujours conviviale, le kawa du PIJ vous propose ce mois-ci d'accompagner collégiens, lycéens, étudiants et parents dans leur réflexion sur l'orientation. Les Kawas sont organisés en trois temps. Un premier temps consacré à l'information, la présentation concrète d'expérience en la matière (retour sur expérience), présentation de parcours de vie, échanges, questions/réponses, etc... Un second temps proposant un apéro sans alcool et dinatoire de type buffet avec un intermède culturel musical en milieu de soirée, c'est-à-dire vers 19h30. Ce vendredi 24 février, vous pourrez rencontrer le responsable de l'association AMCV, qui au travers



Lors de «portes ouvertes» des soirées du kawa du Pij en 2015. (© Erwann Quéré)

de son parcours de vie présentera son association qui accompagne les jeunes talents artistiques. Monique M'tinou, formatrice pour jeunes adultes, sera présente pour présenter les parcours de la «deuxième chance». La soirée sera

aussi l'occasion d'échanger avec des jeunes ayant été à l'École de la deuxième chance, d'anciens élèves de l'EPIDE et de jeunes créateurs d'entreprise. Un troisième temps permettra aux jeunes d'entrer concrètement

sur le sujet, en s'inscrivant à des projets de mobilité internationale, d'engagement citoyen, en rencontrant des professionnels, des employeurs, en remplissant des formulaires et/ou en candidatant en ligne, etc. ●



LES PARTENAIRES DE L'ORIENTATION

- **Point Information Jeunesse (PIJ)** 55 rue Roger Salengro à Villetaneuse
Tél. 01 55 99 01 00
- **CIO d'Epinay-sur-Seine** (Centre d'Information et d'Orientation),
7, bis avenue de la république
Tél : 01 42 35 40 82
- www.onisep.fr



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 14 FÉVRIER DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/** Tél. 0800 074 904
- SORTIE FAMILIALE À LA PHILARMONIE MARDI 14 FÉVRIER DE 14H À 18H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER «CRÊPES» MERCREDI 15 FÉVRIER DE 14H À 16H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- STREET ART : GRAFF ET POCHOIR MERCREDI 15 FÉVRIER DÈS 13H** CITÉ MAURICE-GRANDCOING/Tél. 01 55 93 48 90
- CINÉ FILOU JEUDI 16 FÉVRIER DE 14H À 16H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- RECRUTEMENT DE CONTRÔLEUR POUR LE T11 EXPRESS JEUDI 16 FÉVRIER DÈS 9H** À LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION / Tél. 01 71 86 36 00
- ATELIER BOBINES : CONFECTION DE CANEVAS VENDREDI 17 FÉVRIER DE 14H À 16H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- UN CONTE À LA MÉDIATHÈQUE : « JAN DE LOURS » SAMEDI 18 FÉVRIER À 18H** MÉDIATHÈQUE MAX-POL-FOUCHET/ Tél. 01 48 21 38 39
- PHARMACIE DE L'ÎLOT DIMANCHE 19 FÉVRIER** À ÉPINAY-SUR-SEINE / Tél. 09 72 44 68 14

- ATELIERS DE CONVERSATION EN LANGUE FRANÇAISE MARDI 21 FÉVRIER DE 14H À 15H** MÉDIATHÈQUE RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- LES BLA-BLA DE CLARA-ZETKIN MERCREDI 22 FÉVRIER DE 14H À 15H30** AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- JEUX PARTY JEUDI 23 FÉVRIER 2017 DE 14H À 16H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER RELAXATION/BIEN ÊTRE JEUDI 23 FÉVRIER 2017 DE 14H À 15H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- CINÉ NOMADE : «HABEMUS PAPAM» VENDREDI 24 FÉVRIER À 14H** AU PÔLE SENIORS / autrechamp@gmail.com
- DÉVOILEMENT DE L'ŒUVRE MÉMORIELLE SAMEDI 25 FÉVRIER À 16H** À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 04
- PHARMACIE ELFASSY DIMANCHE 26 FÉVRIER** À ÉPINAY-SUR-SEINE / Tél. 01 48 26 81 27
- ENCOMBRANTS MARDI 28 FÉVRIER DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/** Tél. 0800 074 904
- MARDI GRAS DES SENIORS MARDI 28 FÉVRIER À 14H** AU PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. 01 55 83 01 20

- **PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**
Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h. ●

NAISSANCES
■ Kimberly Fioffi ■ Seth Fevrier ■ Féeryelle Dulac ■ Zakaria Sid Amar ■ Liam Santos Pires Gomes ■

MARIAGES
■ Edson Ketchemen Kuete avec Barbara Nelson, le 28/01 ■

DÉCÈS
■ Claudine Nadaud épouse Bourmaut, le 24/01 ■ Dragan Simic, le 24/01 ■ Guidado Tandia, le 27/01 ■

■ À l'heure où nous bouclons ce journal, nous apprenons le décès de Jules Piovesan. Nous reviendrons sur son parcours dans notre prochaine édition. ■

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.
Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute
• Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
• Thierry Duvernavy, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
• les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
• Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

> Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
> Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie
• Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
• Conseiller juridique (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h
• Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE
SUR LE SITE DE LA VILLE



→ TÉL 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP plainecommune



PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 28 FÉVRIER 2017
DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS :
COMMUNICATION@
MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°46 - 14 FÉVRIER 2017 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 49 40 76 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR
Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diara • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diara, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographes : Sadrri Derradji et Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Sadrri Derradji • Impression et photogravure : imprimé sur papier labellisé PEPC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro paritaire : 367 • ISSN : 1 892-069X